

Requête (pour certificats G205)

pour la certification des ramoneurs autorisés à contrôler et à nettoyer les installations de chauffage à gaz

1 Données personnelles

Monsieur Madame

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

NPA _____ Lieu _____

Date de naissance _____ Lieu d'origine ou nationalité _____

Je demande une certification pour les travaux suivants:

Certificat selon le règlement:

G 205f Règlement pour la certification des ramoneurs qui exécutent des contrôles et des travaux de nettoyage sur des installations de chauffage à gaz.

Informations importantes:

Coûts

Inscription et frais administratifs : CHF 125.- par certificat (+TVA)

Les demandes de modifications des certificats avant échéance seront facturées CHF 125.- (+TVA)

Validité

Le certificat est valable 5 ans dès sa date d'émission. Nous vous adresserons un courrier concernant le renouvellement de votre certificat avant son échéance.

2 Emploi actuel

Indépendant

Employé

Entreprise _____

Adresse _____

NPA _____

Lieu _____

Téléphone _____

Fax _____

Email _____

Fonction dans l'entreprise _____

3 Formation

(copies des attestations, CFC, diplômes professionnels ou autres à joindre svp.)

Formation professionnelle (apprentissage

Entreprise formatrice _____ Lieu _____

du _____ au _____

Je suis titulaire des certificats suivants:

ramoneur CFC

Certificat, Formation AFSM – Cours: contrôle et nettoyage des installations de chauffage à gaz

Les copies des diplômes doivent être annexées. Le cas échéant, la demande ne sera pas traitée.

Autres formations équivalentes:

4 Pratique professionnelle (dans la profession indiquée au point 3)

- Contrôles et travaux de nettoyage des installations de chauffage à gaz

Pratique professionnelle

Description	du	au	Employeur	Lieu

5 Remarques/compléments

6 Adresse de facturation

- Entreprise
- Privée

7 Voies de droit

Toute décision peut faire l'objet d'une opposition, voire d'un recours sous forme écrite conformément au Règlement G 205.

.

8 Signature

Par ma signature, je confirme que toutes les informations indiquées ci-dessus sont conformes à la vérité. Je donne à l'organe d'évaluation SSIGE le droit de se renseigner auprès des entreprises et des établissements indiqués dans ma requête et d'inscrire les données requises au registre des ramoneurs et de les publier en cas d'octroi de l'attestation.

J'ai pris note que les frais d'examen du dossier, d'inscription dans le registre et d'émission du certificat s'élèvent à CHF 125.-. (+TVA). La facture sera jointe au certificat.

Date: _____ Signature: _____

Retour à l'adresse suivante

SVGW Association pour l'eau, le gaz et la chaleur
Heinz Hekele
Grütlistrasse 44
Postfach 2110
8027 Zürich

Email : h.hekele@svgw.ch